



Direction de la Réglementation et des Elections  
Bureau des Usagers de la Route

Versailles, le

Madame, Monsieur

Vous m'avez adressé par voie postale une demande concernant une opération relative à l'établissement ou à la modification d'un certificat d'immatriculation (CI) :

- Immatriculation d'un véhicule neuf ou d'un véhicule importé
- Correction d'une erreur sur votre certificat d'immatriculation ou votre dossier administratif
- Changement de votre situation personnelle ( actualisation du CI suite à un décès ; ajout d'un co-titulaire ; changement d'état-civil)
- Changement de la situation de votre véhicule (véhicule à détruire ; modification technique etc..)
- Obtention d'un certificat de situation détaillé ou d'un justificatif
- Opération liée à l'inscription d'un gage ou d'une saisie, au commerce de l'automobile, à la destruction du véhicule
- Toute autre demande

Je vous informe que les modalités d'enregistrement des démarches liées aux certificats d'immatriculation ont été modifiées depuis le 6 novembre 2017.

En effet, le ministère de l'intérieur s'est engagé dans un processus de modernisation de la délivrance des titres, dans le cadre d'une réforme plus large dénommée « Plan Préfectures Nouvelle Génération » , qui s'appuie sur l'utilisation du numérique et la dématérialisation des demandes.

**Les demandes de certificats d'immatriculation (cartes grises), mais aussi de permis de conduire, sont dématérialisées, afin d'éviter aux usagers de se rendre en préfecture ou en sous-préfecture. Elles sont instruites par des plateformes interdépartementales situées sur tout le territoire national.**

Les demandes doivent en conséquence être présentées en ligne et le recours aux télé-procédures disponibles est exclusif de toute autre envoi par voie postale ou dépôt simple, pour enregistrement, des documents en préfecture.

Il vous appartient de faire votre demande en ligne. Vous devrez numériser les documents utiles à l'instruction de votre demande et vous pourrez ensuite télécharger et imprimer le récapitulatif de votre demande.

Je vous retourne donc votre dossier et vous invite, en suivant la fiche de procédure jointe, à vous connecter sur le site « <https://immatriculation.ants.gouv.fr> ».

L'instruction n'est pas faite par mes services et vous pourrez suivre l'état d'avancement de votre demande sur votre compte ANTS « mon espace personnel ».

**Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez consulter le site [www.démarches.interieur.gouv.fr](http://www.démarches.interieur.gouv.fr) ou faire le 3400 .**

Vous pouvez également vous adresser à un professionnel de l'automobile habilité et agréé, qui pourra effectuer cette démarche pour votre compte. La liste des professionnels habilités est disponible sur le site de l'ANTS.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Préfet,

## Modalités d'enregistrement en ligne d'une demande concernant un certificat d'immatriculation

CETTE FICHE NE CONCERNE PAS LES DEMANDES DE DUPLICATA, DE CHANGEMENT D'ADRESSE, DE DEMANDE DE CESSION ET DE CHANGEMENT DE TITULAIRE, QUI FONT L'OBJET D'AUTRES FICHES

**Vous vous devez effectuer votre demande en ligne, sur internet, en vous connectant sur le site « <https://immatriculation.ants.gouv.fr> » .**

Munissez-vous de vos documents numérisés et de votre carte bancaire.

**Aucun enregistrement ne sera fait en préfecture ou sous préfecture ; la démarche est exclusivement réalisée par vos soins sur internet**

### ETAPE 1 : CRÉATION D'UN COMPTE ANTS avec FRANCE CONNECT

Pour établir votre demande de changement d'adresse en ligne, vous avez besoin d'une adresse e-mail et vous devez créer un compte ANTS certifié via **FRANCE CONNECT** :

- en vous connectant sur le site <https://ants.gouv.fr>
- en cliquant sur « mon espace » et en complétant les champs du formulaire

La création du compte via FRANCE CONNECT est plus simple et permet de vous identifier facilement.

The screenshot shows the 'Mon Espace' section of the ANTS website. At the top, there is a navigation bar with links for 'vos démarches', 'les titres', 'les solutions', 'nos partenaires', 'l'international', 'nos marchés publics', and 'contacter l'ANTS'. Below this, the 'Mon Espace' header is followed by two main options: 'JE POSSÈDE DÉJÀ UN COMPTE, JE M'IDENTIFIE' and 'JE CRÉE UN COMPTE'. The first option is further divided into 'Avec mon identifiant ANTS' (with fields for 'identifiant' and 'mot de passe') and 'Avec FranceConnect' (with a 'S'Identifier avec FranceConnect' button). The second option, 'JE CRÉE UN COMPTE', is also divided into 'En remplissant les champs suivants' and 'Avec FranceConnect'.

Vous recevez un mail de confirmation sur l'adresse e-mail que vous avez renseignée : en cliquant sur le lien reçu, vous pouvez alors continuer la création du compte.

**Conservez vos identifiants et mot de passe** : ils vous seront utiles pour effectuer les autres démarches en ligne dont vous auriez besoin ou vous reconnecter sur votre compte dans votre « espace personnel ».

### ETAPE 2 ETABLIR SA DEMANDE EN LIGNE

Sur le site de l'ANTS, après vous être connecté avec vos identifiants dans « mon espace personnel », vous devez choisir la démarche "Je souhaite faire une autre demande" et démarrer la procédure.

FAIRE UNE NOUVELLE DEMANDE	
Je refais ma carte grise (certificat d'immatriculation)	Ajouter une demande
Je achète ou je reçoit un véhicule d'occasion	
Je modifie l'adresse sur ma carte grise	
Je vends ou je donne mon véhicule	
Et si j'ai une autre demande	

Sélectionnez le motif de votre demande, en choisissant une catégorie dans la liste puis une sous-catégorie

Sélectionnez une catégorie
immatriculer pour la première fois un véhicule en France
corriger une erreur sur mon certificat d'immatriculation ou mon dossier administratif
signaler un changement sur ma situation personnelle
signaler un changement sur la situation de mon véhicule
obtenir un justificatif
réaliser une démarche liée à un véhicule diplomatique
demandeur une opération non télétransmise par habilitation professionnelle au SIV
poser une question ou faire une autre demande

Renseignez l'objet de la demande, l'identité du titulaire du véhicule et joignez les pièces jointes nécessaires ( PJ) à l'instruction de votre demande . Une fois les PJ ajoutées, cliquez sur « démarrer la procédure ».

 **N'oubliez pas de cocher les CLU (conditions légales d'utilisation) marquées par un « \* » pour valider et finaliser votre demande.**

Votre demande est prise en compte et vous pourrez ensuite consulter l'état d'avancement de votre dossier en vous connectant sur « mon compte usager » sur le site ANTS . Le montant des taxes à régler vous sera indiqué suite au traitement de votre dossier.

#### ETAPE 4 : LE PAIEMENT EN LIGNE

Une fois votre dossier instruit (voir « mon compte usager », le paiement s'effectue en ligne par carte bancaire.

CECI TOULOUSE Centre d'Encaissement des Certificats d'Immatriculation		
Identifiant commercial : 0074017225962	 <b>Complétez les infos</b>	
Référence de la transaction : 00592		
Montant de la transaction : 32,76 €	 <b>Complétez les infos</b>	
<small>Les informations indiquées sur votre transaction sont sécurisées. Vous pouvez changer votre formulaire en toute confiance.</small>		
<input type="checkbox"/> Le logo CECI TOULOUSE * <input type="checkbox"/> J'accepte de payer en ligne		
<small>Vous pouvez aussi régler votre paiement en ligne par carte bancaire. Cliquez sur le bouton "Ajouter au panier" de votre carte bancaire. *22</small>		
Vous allez compléter votre paiement. Cliquez sur le bouton <b>2</b> Valider		

Après avoir renseigné vos informations bancaires, validez et finalisez la procédure en cliquant pour enregistrer le paiement.

Vous pouvez télécharger et imprimer le certificat provisoire qui vous autorise à circuler dans l'attente de la réception de votre titre et le récapitulatif de la demande.

VOUS TRANSACTION A BIEN ETE ENREGISTREE

**CLIQUEZ ICI POUR ENREGISTRER VOTRE PAIEMENT**